

# PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 SEPTEMBRE 2022**

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme, tenue au 300, rue Parent Saint-Jérôme, le six septembre deux mille vingt-deux à 16 h, sous la présidence de monsieur Marc Bourcier, maire, à laquelle session étaient présents :

Madame Nathalie Lasalle, messieurs Ronald Raymond, Stéphane Joyal, Jacques Bouchard, Dominic Boyer, Jean Junior Désormeaux, Michel Gagnon, André Marion, Mario Fauteux et Martin Pigeon, tous conseillers formant la totalité du conseil.

Étaient également présents : Monsieur Fernand Boudreault, directeur général, et madame Marie-Josée Larocque, greffière.

### **CM-15407/22-09-06**

#### POINT 1

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

Il est proposé par André Marion,  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**La présente séance soit ouverte.**

### **COMMENTAIRE**

#### POINT 2

#### PUBLIC - PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Une période de questions a été mise à la disposition de l'assistance, conformément aux exigences de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*.

### **CM-15408/22-09-06**

#### POINT 3

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par : André Marion  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.**

**CM-15409/22-09-06**

POINT 4

ADOPTION DU RÈGLEMENT 0774-018 RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 0774-000 SUR LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ

---

ATTENDU la présentation et l'avis de motion portant le numéro AM-15358/22-08-30 donné par monsieur le Conseiller Jacques Bouchard lors de la séance ordinaire tenue le 30 août 2022;

ATTENDU QUE la greffière a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

Il est proposé par : Jacques Bouchard  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**Le règlement portant le numéro 0774-018 règlement amendant le règlement 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités, tel que déjà amendé soit, et il est par les présentes, adopté selon ses forme et teneur.**

**CM-15410/22-09-06**

POINT 5

ADOPTION DU RÈGLEMENT 0280-146 AMENDANT LE RÈGLEMENT 0280-000 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ

---

ATTENDU la présentation et l'avis de motion portant le numéro AM-15359/22-08-30 donné par monsieur le Conseiller Jacques Bouchard lors de la séance ordinaire tenue le 30 août 2022;

ATTENDU QUE la greffière a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

Il est proposé par : Jacques Bouchard  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**Le règlement portant le numéro 0280-146, amendant le règlement 0280-000, concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé soit, et il est par les présentes, adopté selon ses forme et teneur.**

**NOTE AUX MINUTES**

POINT 5.1

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE MONSIEUR LE CONSEILLER DOMINIC BOYER

---

Monsieur le Conseiller Dominic Boyer déclare son conflit d'intérêt concernant le point 6 et se retire de toutes discussions concernant ledit point.

## PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

### **CM-15411/22-09-06**

#### POINT 6

#### MESURES DISCIPLINAIRE - SUSPENSION SANS SOLDE – EMPLOYÉ # 2768

ATTENDU la suspension administrative avec solde pour fin d'enquête autorisée par le directeur général le 29 juin 2022;

ATTENDU l'enquête effectuée à la suite des événements ayant eu lieu entre le 23 et le 29 juin 2022;

ATTENDU la recommandation du Service du capital humain relativement à l'imposition de dix (10) jours de suspension sans solde à l'employé #2768;

ATTENDU la recommandation de mesdames Élise Sarrazin, partenaire d'affaires, et Marie-Ève Bessette, directrice du Service du capital humain, datée du 1<sup>er</sup> septembre 2022;

Il est proposé par : Nathalie Lasalle  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**La Ville suspende sans solde l'employé #2768 pour dix (10) jours ouvrables comme mesure disciplinaire, aux dates à être déterminées par la direction du service concerné.**

### **CM-15412/22-09-06**

#### POINT 7

#### NOMINATION – DIRECTEUR PAR INTÉRIM – SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU la vacance du poste de directeur au Service de la sécurité incendie;

ATTENDU la recommandation de mesdames Maude Lamontagne, conseillère en développement organisationnel et dotation et madame Marie-Ève Bessette, directrice du Service du capital humain, datée du 1<sup>er</sup> septembre 2022;

Il est proposé par : Nathalie Lasalle  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**La Ville accepte la nomination de monsieur Mario St-Pierre à titre de directeur par intérim au Service de la sécurité incendie en date du 2 septembre 2022, aux conditions stipulées à l'offre d'emploi interne temporaire jointe à la présente recommandation, et ce, jusqu'à la nomination d'un directeur au Service de la sécurité incendie.**

### **NOTE AUX MINUTES**

#### POINT 7.1

#### ARRIVÉE DE MADAME LA CONSEILLÈRE CARLA PIERRE-PAUL

Madame la Conseillère Carla Pierre-Paul se joint aux délibérations avant la seconde période de questions.

**COMMENTAIRE**  
POINT 8

**PUBLIC – SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Une période de questions a été mise à la disposition de l'assistance, conformément aux exigences de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*.

**COMMENTAIRE**

POINT 9

DÉPÔT D'AVIS DE PROPOSITION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Aucun dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil.

**COMMENTAIRE**

POINT 10

PAROLE AU CONSEIL

Aucun élus n'a pris la parole.

**CM-15413/22-09-06**

POINT 11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : André Marion  
Et résolu à l'unanimité du conseil que:

**La séance soit levée.**

Le Maire,

La Greffière de la Ville

\_\_\_\_\_  
MARC BOURCIER

\_\_\_\_\_  
MARIE-JOSÉE LARCOQUE

/sw

# PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE MARDI 6 SEPTEMBRE 2022, À 16 H 00

### INDEX DES RÉSOLUTIONS

<b>NUMÉRO</b>	<b>POINT</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
CM-15407/22-09-06	1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	452
COMMENTAIRE	2	PUBLIC - PÉRIODE DE QUESTIONS	452
CM-15408/22-09-06	3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	452
CM-15409/22-09-06	4	ADOPTION DU RÈGLEMENT 0774-018 RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 0774-000 SUR LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ	453
CM-15410/22-09-06	5	ADOPTION DU RÈGLEMENT 0280-146 AMENDANT LE RÈGLEMENT 0280-000 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ	453
NOTE AUX MINUTES	5.1	DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE MONSIEUR LE CONSEILLER DOMINIC BOYER	453
CM-15411/22-09-06	6	MESURES DISCIPLINAIRE - SUSPENSION SANS SOLDE – EMPLOYÉ # 2768	454
CM-15412/22-09-06	7	NOMINATION – DIRECTEUR PAR INTÉRIM – SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE	454
NOTE AUX MINUTES	7.1	ARRIVÉE DE MADAME LA CONSEILLÈRE CARLA PIERRE-PAUL	454
COMMENTAIRE	8	PUBLIC – SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS	455
COMMENTAIRE	9	DÉPÔT D'AVIS DE PROPOSITION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL	456
COMMENTAIRE	10	PAROLE AU CONSEIL	456
CM-15413/22-09-06	11	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	456